

« *Cessent iurgia maligna, cessent lites*
Cessent les querelles méchantes, cessent les disputes »
(Hymne *Ubi Caritas*)

Ubi sunt caritas et amor ?

- Notre réponse à Catholicapedia -



*« Là où sont la charité et l'amour, Dieu est présent.
Ne formons donc tous qu'un seul corps :
Ne soyons pas divisés de cœur, prenons garde.
Cessent les querelles méchantes, cessent les disputes.
Et que le Christ soit au milieu de nous. »* (Hymne *Ubi Caritas*)

Suite à notre article "*Quand certains catholiques non una cum se trompent de combat*", le site *Catholicapedia* - dont l'esprit est condamné¹ par l'ensemble des prêtres et évêques sérieux *non*

¹ Nous pouvons penser aux condamnations explicites contre l'ancien site « Virgo-Maria », dont le flambeau a été repris, hélas, par Catholicapedia. Les abbés CEKADA, GROSSIN (soutenant la position dite du sédévacantisme

una cum - nous a répondu semble-t-il dans la précipitation en quelques heures. **Nous avons hésité à publier cette présente réplique** car nous pensons qu'il est inutile de donner de l'importance à des gens persistant dans leurs amalgames et contre-vérités. C'est pourquoi cet article sera le dernier traitant de cette question. Après nous être publiquement désolidarisé du site Catholicapedia il y a quelques mois, nous voulons montrer, une fois pour toutes, que **Catholicapedia se trompe de combat et entretient la confusion.**

Dans une longue prose, Pierre Legrand, parlant donc au nom de *Catholicapedia*, nous accuse de corrompre la notion de charité et en vient à affirmer que **les** tenants de la Thèse de *Cassiciacum* et ceux préférant le « *sédévacantisme complet* » n'ont pas la même foi ! Ne voulant pas comprendre ce qui est pourtant simple et évident, l'auteur de l'article refuse d'admettre la réalité. Sa mise au point sur la charité chrétienne et son rappel du combat antilibéral sont **hors sujet** et ne viennent donc aucunement réfuter notre mise au point. En effet, nous sommes entièrement d'accord sur le fait que ce précepte de charité « *ne vaut que si les croyants sont "unis dans la foi" c'est à dire dans une foi rigoureusement identique dont les fruits naturels sont la patience, l'entraide et ...la charité !* ». Ceci est l'enseignement de l'Eglise que nous faisons bien évidemment nôtre :

« C'est pourquoi, puisque la charité a pour fondement une foi intègre et sincère, c'est l'unité de foi qui doit être le lien principal unissant les disciples du Christ. » (Pie XI, *Mortalium Animos* 06/01/1928)

Pierre Legrand affirme donc que nos « réprimandes » contre l'attitude belliqueuse de certains fidèles - ayant le champ libre sur *Catholicapedia* pour déverser leurs paroles méprisantes et agressives via les commentaires - n'ont pas lieu d'être puisque selon lui, les « sédévacantistes complets » et les tenants de la Thèse... n'ont pas la même foi ! Une telle accusation gratuite est d'autant plus scandaleuse qu'elle n'est aucunement argumentée et démontrée.

1. Pour *Catholicapedia*, les sédévacantistes complets et les tenants de la Thèse n'ont pas la même foi : absolument FAUX !

Pierre Legrand : « Mais St Paul ajoute aussitôt que ce précepte ne vaut que si les croyants sont "unis dans la foi" c'est à dire dans une foi rigoureusement identique... En appeler sans cesse à la vertu de charité sans rappeler **qu'il ne peut y avoir de véritable charité que dans la foi pure et partagée** me paraît être une vision quelque peu réductrice de cette intention louable. »

complet), BELMONT (Thèse) ne sont pas allés de main morte ; de nombreux autres prêtres remettent en cause cet esprit, tels les abbés SIEGEL, ROMÉRO et évidemment l'Institut Mater Boni Consilii. Les évêques SANBORN, DOLAN dénoncent également ce faux combat. Récemment venu en France, Mgr MORELLO a fait part de sa désapprobation de ce genre de disputes entre catholiques *non una cum*.

Abbé Cekada : http://www.catholique-sedevacantiste.com/pages/Labbe_Anthony_Cekada_soppose_publicument_a_la_campagne_de_VirgoMaria_contre_labbe_Ricossa-1778980.html

Abbé Grossin : *Pas un centime pour Virgo-Maria* : <http://www.catholique-sedevacantiste.com/article-36732888.html>

Abbé Belmont : Pour qui donc roule le site Margo-Varia : <http://www.catholique-sedevacantiste.com/article-pour-qui-donc-roule-le-site-margo-varia-38679848.html>

La foi est une grâce de Dieu (Eph. II, 8-9), sans laquelle il est impossible de lui plaire (Heb. XI, 6). Il appartient à l'homme de consentir à cette grâce, en acceptant par ses actes de vivre selon cette divine lumière (Heb. X, 38). Or, cette vie de la foi comprend l'acte intérieur et l'acte extérieur : l'adhésion aux vérités révélées et le témoignage rendu à ces vérités (Rom. X, 10). Depuis quand les catholiques « sédévacantistes » favorables à la Thèse n'adhèrent-ils pas aux vérités révélées et enseignées par l'Eglise ?

Face à la situation présente, la vertu de foi commande donc à tout croyant qui vit de la foi de reconnaître l'absence actuelle de l'Autorité. Pour quelles raisons ? tout simplement parce que c'est la foi qui nous assure de l'infaillibilité du magistère ordinaire et universel : cette certitude nous empêche donc de considérer comme Papes « François » et ses prédécesseurs de Vatican II et d'adhérer aux hérésies proférées par la nouvelle religion moderniste.

Cette adhésion intérieure ne suffit pas en soit. La gloire de Dieu, le salut des âmes commandent **le témoignage de la foi**, devoir pour tous les catholiques. De là découle le devoir de ne rien dire et de ne rien faire qui reviendrait pratiquement à reconnaître une quelconque Autorité à François (aujourd'hui) : d'où la nécessité de ne pas participer aux messes *una cum*. De plus, ceux qui ont compris la situation ont aussi le devoir, chacun selon ses moyens et son rang, de proclamer l'absence actuelle du Magistère et de l'Autorité ainsi que de combattre le poison du modernisme qui fait tant de ravage. **Qui dit témoignage de la foi ne signifie en aucun cas disputes et polémiques** quant à des sujets secondaires appartenant aux théologiens compétents en la matière. Oui, nous réitérons nos propos : le débat théologique de la Thèse de *Cassiciacum* ne concerne aucunement les fidèles qui n'ont aucune compétence pour y prendre part ; il est ridicule de voir des personnes, dont certaines viennent à peine de se convertir, intervenir dans de telles discussions, n'ayant pas les notions philosophiques et théologiques nécessaires pour participer à ces controverses. Les fidèles prenaient-ils la parole lors des débats théologiques qui avaient lieu entre jésuites et dominicains au XVII^e siècle ? Bien sûr que non ! A titre d'exemple, c'est comme si le premier venu, de son propre chef, venait à exercer la médecine sans aucun diplôme médical et sans avoir suivi d'études de médecine !

Que l'on soutienne plutôt la position du « sédévacantisme complet » ou celle de la Thèse de *Cassiciacum* ne vient en rien remettre en cause la vertu de foi, les constats de ces deux positions étant les mêmes ! Nous voudrions bien savoir comment le soutien à la Thèse de *Cassiciacum* pourrait nous faire abdiquer la foi catholique !

En conséquence de quoi, nous maintenons nos propos : *Catholicapedia* met à mal la vertu de charité en entretenant des polémiques inutiles et en acceptant que des internautes puissent dans leurs commentaires semer les graines de la discorde. *Catholicapedia* dans ce combat vient objectivement contribuer à cette tentative de destruction de l'unité des catholiques *non una cum*, soudés les uns aux autres par le lien sacré de la même foi intègre et pure.

Pierre Legrand : « Mais là où M. Lécuyer passe les bornes c'est lorsqu'il nous affirme du haut de sa chaire que les désaccords portent sur des sujets "secondaires" au point de vue théologique ! »

Contrairement à Pierre Legrand, nous allons, dans la partie qui suit, démontrer nos dires selon lesquels les deux positions ne diffèrent que sur des points secondaires.

2. Les désaccords entre les deux positions portent sur des points secondaires

SÉDÉVACANTISME COMPLET	THÈSE DE <i>CASSICIACUM</i>
<p data-bbox="276 465 667 504">LE SIÈGE DE PIERRE EST VACANT</p> <p data-bbox="344 589 595 622">> <i>Absence de Pape</i></p>	<p data-bbox="852 465 1390 546">LE SIÈGE APOSTOLIQUE EST FORMELLEMENT VACANT</p> <p data-bbox="991 589 1241 622">> <i>Absence de Pape</i></p> <p data-bbox="804 674 1437 920">«Paul VI est dépourvu de toute autorité pontificale ; il n'est pas Pape <i>formaliter</i> ; il n'est pas Vicaire de Jésus-Christ. En un mot, il n'est pas Pape. Ces actes, en tant qu'ils prétendent être actes du Pape, SONT NULS. L'"occupant" occupe le Siège d'une manière illégitime et sacrilège [puisqu'il n'est pas Pape, et se fait passer pour tel].»</p> <p data-bbox="804 965 1433 999">> Même constat du fait d'absence de Pape</p>
<p data-bbox="260 1070 683 1104">L'EGLISE CATHOLIQUE EST ÉCLIPSÉE</p>	<p data-bbox="807 1070 1430 1104">LA VISIBILITÉ DE L'EGLISE CATHOLIQUE EST ÉCLIPSÉE</p> <p data-bbox="804 1155 1437 1361">« Il est vrai en effet que par nature, l'Eglise, en tant que société humaine, est visible. Mais, précisément en tant qu'elle est une société humaine, l'Eglise est soumise aux vicissitudes de la condition humaine. La visibilité de l'Eglise, et notamment de l'Autorité, peut subir, et a effectivement subie, des éclipses².»</p> <p data-bbox="804 1435 1158 1469">> Même constat du fait³</p>
<p data-bbox="169 1541 778 1664">LES CHEFS DE LA NOUVELLE RELIGION MODERNISTE SONT HÉRÉTIQUES ET NE SONT PAS LA HIÉRARCHIE DE L'EGLISE</p>	<p data-bbox="815 1541 1430 1798">LES CHEFS DE LA NOUVELLE RELIGION MODERNISTE SONT, DE FAIT (MAIS NON CANONIQUEMENT), DES HÉRÉTIQUES PUBLICS ET EN DEHORS DE L'EGLISE, MAIS FORMENT HÉLAS, AU REGARD DE LA LOI CANONIQUE, LA HIÉRARCHIE « MATÉRIELLE » (MAIS NON FORMELLE) DE L'EGLISE.</p> <p data-bbox="804 1883 1437 1951">« Il est donc inéducable de conclure que ni Paul VI ni Vatican II ne peuvent être d'Eglise. Ils sont</p>

² Mgr Guérard des Lauriers, *Cahiers de Cassiciacum*, n° 6, p. 117

³

	<p><i>objectivement</i> et devront être officiellement déclarés schismatiques et hors de l'Eglise dont l'unité ne peut être que sainte, catholique et apostolique⁴» mais «bien que les membres Novus Ordo de la hiérarchie soient en fait des hérétiques publics et se trouvent hors de l'Eglise, néanmoins, en raison de l'absence d'action légale, ils conservent leurs désignations légales et leurs postes purement légaux. Ils ne sont pas l'autorité, ils ne sont ni vrais papes, ni véritables évêques⁵.»</p> <p>> Il y a donc divergence portant sur des règles canoniques et juridiques ; aucune différence portant sur la foi. Les deux positions s'accordent à affirmer que les chefs modernistes soutiennent l'hérésie et donc à les combattre et à ne pas les suivre.</p>
<p>L'EGLISE MODERNISTE ÉCLIPSE L'EGLISE CATHOLIQUE</p>	<p>LA NOUVELLE RELIGION, QUI N'EST PAS DE L'EGLISE CATHOLIQUE, EST ENSEIGNÉE PAR LES CHEFS MODERNISTES</p> <p>Selon les tenants de la Thèse, bien qu'une nouvelle religion (conciliaire) soit enseignée par les chefs modernistes, l'entité non catholique appelée « Eglise conciliaire » existant de fait, n'a cependant pas d'existence juridique du fait de l'absence de décret d'excommunication émanant de l'Autorité de l'Eglise.</p> <p>«Donc, l'unique solution qui maintienne l'indéfectibilité de l'Eglise consiste à affirmer que ces "papes" qui promulguent et diffusent la défection de la foi de Vatican II et de la "nouvelle religion" en général ne jouissent pas de l'autorité papale⁶. »</p> <p>« Il en est ainsi parce que la loi n'a jamais retranché la religion du Novus Ordo de l'Eglise Catholique. Elle <i>devrait</i> l'être mais elle ne l'est pas, exactement comme un meurtrier devrait être poursuivi et condamné mais ne l'est pas. ... Le Novus Ordo [dans le sens nouvelle « Eglise »], d'un autre côté, n'est pas catholique en fait, c'est une secte dans la mesure où elle professe l'apostasie, mais elle n'a</p>

4 Mgr Guérard des Lauriers, *Cahiers de Cassiciacum*, n° 1, p. 20

5 Mgr Sanborn, *Explication de la Thèse de Mgr Guérard des Lauriers*, 29 juin 2002

6 M. l'abbé Donald J. Sanborn, *La papauté matérielle*

	<p>pas été légalement exclue par l'Église Catholique. En réalité, le malheur qui fait que le Novus Ordo n'ait pas été exclu est vraiment le cœur du problème auquel nous avons à faire face aujourd'hui⁷.»</p> <p>« Le terme "d'église conciliaire" que nous utilisons tous pour plus de clarté, n'a pas d'existence juridique. Il n'y a qu'une seule Église, l'Église catholique : on est dedans ou on est dehors. Mais on peut être dehors réellement et que seul Dieu le sache, tant en semblant être dedans aux yeux des lois de la société visible qu'est l'Église⁸.»</p> <p>> Là aussi, il y a donc divergence portant sur des règles canoniques et juridiques ; aucune différence portant sur la foi. Les deux positions s'accordent à reconnaître le fait qu'une nouvelle religion non catholique a vu le jour et tous la dénoncent. Le désaccord porte sur l'existence <u>juridique</u>.</p>
<p>LA NOUVELLE MESSE EST INVALIDE</p>	<p>LA NOUVELLE MESSE EST DE FAIT INVALIDE</p> <p>«Il n'y a pas à faire état des actes qui sont officiellement attribués à l'actuel occupant du Siège Apostolique ; en particulier la dite nouvelle messe est privée de validité⁹.»</p> <p>> Même constat du fait</p>
<p>LE NOUVEAU RITE DES CONSÉCRATIONS ÉPISCOPALES EST INVALIDE (TOUT COMME L'ENSEMBLE DE LA RÉFORME LITURGIQUE)</p>	<p>LE NOUVEAU RITE DES CONSÉCRATIONS ÉPISCOPALES EST INVALIDE (TOUT COMME L'ENSEMBLE DE LA RÉFORME LITURGIQUE)</p> <p>Affirmation publique¹⁰ de Mr l'abbé Ricossa le</p>

7 **Mgr Donald J. Sanborn**, *Explication de la Thèse de Mgr Guérard des Lauriers*, 29 juin 2002

8 Extrait d'une lettre d'un prêtre de l'Institut Mater Boni Consilii

9 *Cahiers de Cassiciacum*, n° 1, page 20

10 Lors de sa conférence donnée à Paris en novembre 2009 ("*Le Novus Ordo Missae et les choix qu'il impose aux catholiques*"), l'abbé Ricossa est revenu publiquement pendant une bonne vingtaine de minutes sur ce point. En résumé, sa position est celle-ci, et toute personne honnête le reconnaîtra sans problème : Les consécrations épiscopales et le nouveau rite promulgué par Paul VI sont invalides :

- de façon extrinsèque, les nouvelles consécrations épiscopales (entre autres) sont nulles et invalides, c'est une certitude.

- de façon intrinsèque, elles sont, en raison du nombre d'arguments impressionnants, **au moins*** douteuses donc dans la pratique, elles sont invalides.

(* c'est l'abbé Ricossa qui insiste et répète plusieurs fois ce mot : "au moins")

	<p>28 novembre 2009 à Paris.</p> <p>« la Réforme liturgique dans son ensemble, la réforme des rites du sacrement de l'ordre incluse, est moralement inacceptable et s'éloigne de façon impressionnante de la foi catholique telle qu'elle a été définie par le Concile de Trente, <u>elle ne peut provenir de l'Église</u> et ne peut donc être garantie par sa sainteté et son infaillibilité... [cette réforme] ne peut venir de l'Église catholique, et par conséquent de son autorité légitime. De ce fait, les nouveaux rites du sacrement de l'Ordre ne jouissent pas des garanties propres à tout rite de l'Église catholique : sainteté, licéité, validité¹¹.»</p> <p>> Même constat</p>
--	--

Il n'y a aucune différence de foi, uniquement quelques divergences théologiques portant, nous l'avons déjà dit, sur du droit juridique. Ainsi, il faut vraiment être de **mauvaise foi** pour continuer à soutenir le contraire. Ceux qui persistent par exemple à expliquer publiquement que l'Institut *Mater Boni Consilii* refuse de parler de l'invalidité du nouveau rite des consécrations épiscopales font preuve de calomnies.

Le débat du « *materialiter* » ne change en rien le fait que nous sommes en accord sur l'essentiel. D'ailleurs Mgr Guérard des Lauriers reconnaissait lui-même que « *la portée objective de la question : "l'occupant du Siège apostolique est-il ou non "pape" MATERIALITER ?" est tellement hors de nos prises, que concrètement et réellement, la réponse à cette question n'a guère d'impact sur le comportement effectivement possible d'un fidèle attaché à la Tradition.* »

3. Quelle est notre position ? Sédévacantisme complet ou Thèse de Cassiacum ?

En soi, est-il indispensable de choisir une des deux positions ? Nous sommes catholiques, en conséquence de quoi nous devons refuser de suivre et de reconnaître une Autorité aux ennemis de la sainte Eglise. Pour se sauver, est-il indispensable de savoir avec certitude si les chefs modernistes sont, **au regard de la loi**, schismatiques et hérétiques formels et s'ils ont - **du point de vue juridique et canonique** - instauré une nouvelle « Eglise » (secte) ? Non, du moment qu'on refuse de leur donner une quelconque Autorité et que l'on combat leurs hérésies. Et nous sommes tous d'avis que, **de fait**, ces gens-là ne sont pas catholiques et forment une nouvelle religion bien que, selon certains, ceci ne soit pas prouvé ***si on s'en tient aux aspects légaux et juridiques.***

11 Sodalitium, n° 57.

4. Quand « Pierre Legrand » mélange tout

Pierre Legrand : « Et lorsque vous nous dites « refusant de reconnaître une quelconque autorité aux ennemis de l'Église siégeant à Rome » j'en déduis que vous devez alors être mal renseigné sur vos amis guérardiens et sur l'autorité *materialiter* qu'ils accordent aux hiérarques conciliaires en attendant une hypothétique décision de l'Église déclarant qu'ils sont à nouveau catholiques puisque convertis ! »

L'auteur de cet article n'a décidément pas compris grand chose à la Thèse puisque les défenseurs de ladite Thèse sont les premiers à affirmer que **les hiérarques actuels n'ont aucune Autorité de l'Eglise**. Une « Autorité *materialiter* » n'existe pas car comme l'écrivait lui-même Mgr Guerard des Lauriers « *EST, NON, tertium non datur. A tel instant, l'Autorité est ou n'est pas*¹² ». La distinction du *materialiter* s'applique, pour la Thèse, dans le cas de la papauté, pas dans le cas de l'Autorité.

Mgr Guerard des Lauriers : « L'"occupant" du Siège apostolique **ne peut pas être, dans l'Eglise, l'"Autorité"** ... Mais Mgr Thuc tenait, comme moi-même, qu'**il n'y a plus d'Autorité** » (*Sodalitium*, n° 13, mars 1988)

« **Les hiérarques actuels n'ont plus l'Autorité et donc ne parlent plus au nom de l'Eglise** » (*La situation actuelle de l'Autorité dans l'Eglise – La Thèse de Cassiciacum -1985 – pp. 116*)

« Le croyant qui vit de la foi doit reconnaître l'absence actuelle d'Autorité ... **Il faut donc proclamer, à temps et à contretemps que ceux qui occupent les Sièges hiérarchiques n'ont aucune Autorité dans l'Eglise.** » (*La situation actuelle de l'Autorité dans l'Eglise – La Thèse de Cassiciacum -1985 – pp. 107-108*)

De surcroît, nous pouvons être quelque peu surpris de constater **l'incohérence du site Catholicapedia** qui, d'un côté, accuse les adeptes de la Thèse de ne pas avoir une foi intègre et, de l'autre, cite et prend appui sur des textes entiers¹³ de Mgr Guérard des Lauriers et de l'Institut *Mater Boni Consilii*. Nous ne pouvons que constater **l'hypocrisie** de certaines personnes - telles l'administrateur Cave Ne Cadas et son maître à penser Louis-Hubert Rémy et parfois d'autres - qui confessent une grande dévotion envers le P. Guérard des Lauriers et, ensuite publient et/ou cautionnent les articles de Heller qui le traînent plus bas que terre. L'administrateur de Catholicapedia en est même venu, sans aucun scrupule, à relayer dans les commentaires de graves et lamentables accusations dénuées de tout fondement selon lesquelles Mgr Guérard des Lauriers n'était pas catholique mais kantien et que ses messes étaient invalides ! Tout cela démontre la nocivité d'un tel site, **véritable plateforme où tous ses dignes héritiers de l'esprit pharisien se donnent rendez-vous, pour y aller chacun de son argutie.**

12 *Cahiers de Cassiciacum*, n° 1, p. 59

13 <http://wordpress.catholicapedia.net/?p=8170>



En conclusion, nous invitons l'administrateur de *Catholicapedia* de changer de point de vue sur ce sujet et d'agir en vue d'une unité apaisée entre catholiques « sédévacantistes » car, comme nous pouvons le lire dans le magnifique hymne Ubi Caritas, « ***l'amour du Christ nous a rassemblés et nous sommes un*** ».

Clément LECUYER